



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENTS NUMÉROS 1859, 1860 ET 1862

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 5 septembre 2017, les règlements suivants :

- *Règlement numéro 1859 d'abrogation de règlements désuets;*
- *Règlement numéro 1860 concernant le contrôle des animaux (RM 410);*
- *Règlement numéro 1862 concernant les compteurs d'eau.*

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ces règlement entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation au bureau de la soussignée situé au 220, place Municipale à Cowansville, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Cowansville, ce 13 septembre 2017.

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA